

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 61 (1953)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL (30 juin 1952 - 30 juin 1953)

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. PETITES FOUILLES ET TROUVAILLES ISOLÉES

Baulmes. — Au Crêt de Palet (nécropole de La Tène I), G. Champrenaud a retrouvé une tombe. Elle présente les mêmes caractéristiques que les précédentes.

Au Champ de la Croix, le même fouilleur a exploré une tombe burgonde ; elle contenait les restes complètement oxydés d'une boucle de ceinture à plaque quadrangulaire, en fer.

Au sommet du cimetière du village, des murs et des tuiles d'époque romaine ont été constatés ; une petite fouille a eu lieu ; elle a permis de faire le plan des constructions ; M. Champrenaud nous a, là aussi, apporté son dévoué concours.

Givrins. — Deux tombes d'époque barbare, dallées, ont été découvertes ; M^{me} Reinbold a pu les examiner et les fouiller ; elle a bénéficié de l'aimable concours de M. Robert Perret, membre correspondant, et du Dr Fritz Gubler, tous deux de Nyon.

Le propriétaire du champ, M. Prélaz, a grandement facilité le travail. La presse a publié une photographie de cette tombe.

Cette découverte est importante : elle signale une nécropole barbare inconnue. Lieu dit : Les Sâles.

Gollion. — Dans la cour de M. le Syndic Viret, plusieurs tombes ont été découvertes ; l'orientation, la profondeur, divers menus indices font penser à une nécropole d'époque romaine.

Nyon. — Rue de Perdtemps, en creusant les caves d'un bâtiment neuf appartenant à M. Lüthi, il a été retrouvé des déblais de l'époque romaine contenant des restes de céramique ; une amphore portait une marque de fabrique inédite.

Tolochenaz. — A l'emplacement de la nécropole du Boiron (civilisation des Champs d'urnes), une nouvelle zone a été explorée, avant sa transformation en gravière. Elle ne contenait aucune tombe. J'ai disposé, pour ce travail, de l'aide bénévole de P. Biro et D. Rigassi.

II. FOUILLES SYSTÉMATIQUES

Avenches. — A l'amphithéâtre romain, les fouilles ont porté sur le sommet de l'emplacement des gradins et les murs en hémicycle qui soutiennent la *cavea*, côté nord. On recherche quel pouvait être le dispositif de sortie au haut du monument. En effet, les escaliers des gradins atteignent des couloirs d'évacuation ; mais ces couloirs aboutissent dans le vide, à l'extérieur. Ce ne dut pas être le cas au moment du fonctionnement du monument. La fouille doit permettre une restitution du couronnement de l'édifice qui soit exacte, non pas supposée.

Saint-Cierges. — M. R. Kasser a continué ses travaux sur le site romain. Les résultats sont excellents. M. Kasser a pu en particulier faire, grâce à la stratigraphie, un classement chronologique d'une énorme quantité de verrerie. Le résultat de cet intéressant travail est consigné dans une brochure que vend l'auteur, pasteur à Essertines sur Yverdon.

Saint-Prex. — L'analyse des ossements humains retrouvés dans la vaste nécropole barbare a été faite par R. Rappaz, puis reprise par P. Biro. Il s'agit de la détermination de l'âge au moment du décès, du sexe, et des anomalies osseuses des personnes qui ont été ensevelies dans ce cimetière — de manière à pouvoir étudier le peuplement burgonde de Saint-Prex.

Tous les objets découverts sont actuellement restaurés et classés au Musée cantonal.

L'étude archéologique de la fouille et des trouvailles est commencée.

III. TRAVAUX CONCERNANT DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS

Avenches. — L'association Pro Aventico, présidée par M. Bourquin et dont l'architecte est M. de Sybourg, a continué à relever les murs qui ont été retrouvés au sommet de l'amphithéâtre, dans le secteur nord dont la reconstruction a été entreprise il y a quelques années (et grâce aux subsides indispensables d'un mécène).

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, ETC.

I. FOUILLES ET TROUVAILLES ISOLÉES

Belmont sur Yverdon. — M. O. Dessemontet a procédé à quelques travaux de reconnaissance sur le lieu où s'élevait le château de Belmont sur Yverdon — forteresse entièrement rasée en 1536 sur l'ordre de commissaires bernois.

Morges. — Une épée médiévale a été repêchée dans le lac. M. Charly Linder l'a remise aux collections de l'Etat.

II. FOUILLES SYSTÉMATIQUES

Chéserex. — Sur l'emplacement des bâtiments conventuels de Bonmont, F. Bucher a continué ses fouilles des précédentes années. Il a mis au jour la suite de la rangée des tombes des abbés, à l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire. Il a dégagé de nouveaux secteurs des murs qui permettent peu à peu de restituer le plan du couvent.

Dans une des tombes, la main droite d'un squelette contenait le sceau en plomb d'une bulle du pape Martin V, document bien conservé et extrêmement précieux. M. de Breycha-Vauthier, bibliothécaire de l'ONU, à Genève, a aussitôt mis à disposition ses relations personnelles pour provoquer au Vatican des recherches sur une bulle papale au profit de Bonmont. (Voir au surplus le chapitre III.)

III. TRAVAUX CONCERNANT DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS

Arzier. — L'accord conclu entre l'Etat et la commune d'Arzier, au sujet des ruines de la chartreuse d'Oujon, est terminé. On procède à l'enlèvement des arbres malfaisants pour ces ruines.

Aubonne. — Le projet de restauration de la cour du château, par feu M. André, a été repris et mis au point en vue d'exécution par M. Jaccottet, architecte. Les travaux prévus deviennent urgents.

Baulmes. — La tour de l'Horloge est maintenant complètement restaurée. C'est un excellent travail qui ne donne aucune impression de neuf. Architectes : MM. Pilloud, Yverdon.

Chéserex. — On se souvient que, durant l'époque bernoise de notre canton, le couvent cistercien de Bonmont a été rasé ; seule l'église a été conservée ; elle fut transformée en grange ; un grand plancher divise encore la nef et les bas-côtés en deux étages.

M. et M^{me} Schoeller ont permis l'enlèvement de ce plancher dans les deux premières travées du monument. On a ainsi pour la première fois depuis quatre siècles la restitution des volumes admirables tracés par l'auteur de cette église. On en éprouve une émotion de même ordre que celle qui saisit — par exemple — le visiteur de l'église abbatiale de Payerne.

Dans la première chapelle du bas-côté gauche, les dalles des tombes d'abbés retrouvées dans les fouilles de F. Bucher ont été posées sur le sol ; deux dalles trop abîmées sont remplacées par des copies ; un petit musée du monument est en voie d'exécution.

L'inscription romaine tant de fois citée et dont on avait perdu la trace a été retrouvée ; elle fait office de linteau d'une porte à la ferme de Bonmont (à 200 m. de l'église).

Commugny. — Les nouvelles orgues sont maintenant en place dans l'église. La tribune a été modifiée ; un nouvel accès aux combles et au clocher a été trouvé. Le monument n'a nullement souffert de ces travaux. Architecte : M. F. Gilliard.

Cossonay. — Des travaux de reconstruction de fondations, sous des piliers de l'église mal assis dans le sol, sont en cours d'exécution. Architecte : M. Jaccottet.

Genolier. — Des vitraux ont été commandés pour l'église ; ils seront mis en place incessamment. Auteur : M. François Ribas.

Lausanne. — A la cathédrale, les grands travaux de restauration se poursuivent, sous la direction de M. Virieux, architecte de l'Etat.

A l'intérieur de la cathédrale, le volume nécessaire à l'installation des nouvelles orgues a causé passablement de soucis tant à leur architecte, M. Jaccottet, qu'à la commission technique. Le nouvel instrument ne peut trouver place que sur la tribune ; mais il ne doit pas occuper tout l'espace disponible ; cela romprait un effet de perspective indispensable ; il ne doit pas non plus cacher le vitrail de la fenêtre ouest ; c'est une belle œuvre du regretté Marcel Poncet. Finalement on est parvenu à distribuer les tuyaux et les registres de manière satisfaisante.

Le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville, par une aile neuve en bordure de la place de la Palud, est à l'étude. L'archéologue cantonal, dont l'avis est partagé par plusieurs personnes compétentes, a préconisé la conservation des façades anciennes qui touchent à ce monument ; on conserverait ainsi le cadre de la place ; la magnifique façade du monument ne serait pas déséquilibrée ; cette solution n'empêcherait pas les améliorations urbanistiques désirées. Ainsi a été fait déjà, et avec succès, à quelques endroits, en Suisse.

Lignerolle. — M. O. Dubuis a fait, pour les archives des monuments historiques, une étude archéologique approfondie de l'église.

L'Isle. — Au château, la restauration du grand salon, de la salle à manger et du vestibule est terminée depuis l'an passé, ainsi que je l'ai signalé dans mon précédent rapport. Mais je me dois de citer le beau mobilier qui meuble maintenant ces salles ; il a pu être recueilli grâce à l'activité dévouée de M. Martin, chef de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, et de généreux donateurs.

Luins. — Après les travaux de consolidation que j'ai signalés, la restauration de l'église a repris activement ; elle est presque terminée au moment où ces lignes sont écrites. C'est un excellent travail, qui a scrupuleusement respecté la silhouette traditionnelle de l'église et son joli cadre de cyprès. Architecte : M. F.-L. Dorier, Nyon.

Montcherand. — La commune a acquis un bâtiment qui touche à l'église et qui tombe en ruine. Sa démolition est décidée. L'étude de cette démolition et de ses conséquences a été faite, du point de vue archéologique, par M. O. Dubuis, que nous remercions. Architecte : M. Petter, Orbe. Sans doute faudra-t-il traiter la face de l'église ainsi dégagée comme les autres.

Moudon. — A l'église Saint-Etienne, la restauration de diverses parties situées du côté sud est faite, y compris la consolidation d'arc-boutants. Architecte : M. F. Gilliard.

Le grand vitrail du chœur, dû à M. Charles Clément, est terminé et va être posé.

Malgré l'intervention du soussigné, on a planté un candélabre de ciment armé devant le chevet de l'église.

Nyon. — Un nettoyage du vestibule du deuxième étage du château a eu lieu.

Le soussigné a été appelé à faire partie du jury d'un concours d'architecture en vue de la construction d'un bâtiment communal à la place du château.

Payerne. — A l'Abbatiale, la fouille du sol du narthex est achevée ; de nombreuses tombes, dont quelques-unes avec des restes de cuir fort précieux, ont été retrouvées. On rétablit actuellement le sol à son niveau primitif.

Dans la même église, le sol de la chapelle Saint-Michel (premier étage du narthex) est rétabli ; cette salle deviendra le musée du monument.

Dans la cour, l'exploration des fondations du cloître a été reprise ; elle avait en effet été commencée du vivant du regretté Louis Bosset. Il semble qu'il y a eu deux ou trois cloîtres, successifs. M. P. Margot, architecte, tente de déchiffrer cette énigme.

La porte bernoise qui était demeurée ouverte dans la grande abside du chœur (pour les besoins des travaux de restauration) a été obstruée ; cela a permis de rétablir un petit contrefort à l'extérieur.

La fouille du sous-sol de la nef et des nefs latérales a commencé ; on a retrouvé des fondations de bâtiments antérieurs à l'Abbatiale ; mais il est beaucoup trop tôt pour pouvoir déterminer de quoi il s'agit ; cette découverte est de toute importance ; elle a déjà attiré sur les lieux le professeur Reinhardt, de Bâle, et d'autres spécialistes.

Il est revenu aux oreilles du soussigné que le monument du général Jomini et la stèle à la mémoire de soldats payernois morts en service commandé serait retirés du voisinage de l'Abbatiale et transportés dans un parc public éloigné du monument. Ce serait une heureuse amélioration. Si dignes que soient ces monuments, ils ne s'accordent malheureusement pas avec la vénérable église.

Veytaux. — Au château de Chillon, des travaux pratiques ont eu lieu, à l'exclusion d'ouvrages de restauration. En particulier, la vieille installation électrique, devenue dangereuse, a été remplacée par une distribution moderne et conforme aux prescriptions de sécurité indispensables. Je me réfère au surplus au rapport annuel de l'Association pour la restauration du château.

Yverdon. — Le donjon du château (tour de la Cigogne), a causé de grands soucis ; il était fendu verticalement depuis longtemps (puisque notre prédécesseur Albert Naef suggérait déjà, en 1912, une intervention) ; mais ses fentes se sont subitement élargies à la fin de l'année 1952 ; il s'est partagé en deux moitiés ; l'une d'elle s'est mise à pencher vers l'extérieur (de 40 cm. au sommet) ; une couverte de baie s'est décollée et a glissé ; un bloc de pierre est tombé à l'extérieur. Une intervention rapide et énergique a été nécessaire, d'autant plus que les mouvements de la maçonnerie entraînaient le grand toit conique dont la charpente se disloquait.

Le mal a une origine lointaine. Le château est bâti sur un sol marécageux ; il repose sur des pilotis de bois plantés en rangs serrés. Ce bois s'est bien conservé, depuis le XIII^e siècle, car il plongeait dans l'eau. La baisse des eaux du lac de Neuchâtel, il y a plus d'un demi-siècle, a causé l'assèchement des pilotis. Mais, à cause des variations du niveau de la nappe d'eau, ces pilotis sont parfois mouillés ; ils pourrissent, provoquant des tassements sous la grande tour, dont la masse est énorme (avec des murs de 4 m. d'épaisseur et un sommet à environ 40 m. du niveau du sol).

Deux projets d'ingénieurs ont été dressés ; celui de M. Ebner, Lausanne, a été choisi par les autorités yverdonnoises pour être exécuté.

Il l'est maintenant. Les deux moitiés de la tour sont reliées par des ceintures métalliques ; ces ceintures sont placées sous le parement extérieur de moellons ; elles appuient sur des fers placés verticalement ; c'est un véritable corset métallique qui a été posé ; il est invisible ; il est noyé dans le ciment, injecté sous pression, de sorte qu'il se conservera intact, comme les fers des bétons armés.

On s'est aperçu que tout le moellonnage du donjon était affaibli par le fait que les joints, en vieux mortier, avaient perdu toute force et disparaissaient peu à peu ; il a fallu, pour éviter un éboulement futur, injecter partout du ciment sous pression. Des quantités invraisemblables de mortier ont été engouffrées dans cette énorme masse.

La tour forme maintenant un tout compact.

Sa toiture a pu être remise à sa place ; l'entrepreneur qui aidait l'ingénieur Ebner, M. Petitpierre, a réussi à resserrer la charpente, au moyen d'un câble tendu sur le pourtour et invisible, de sorte que chaque pièce a repris sa place ; il a suffi d'enfoncer à nouveau les chevilles pour terminer un travail extrêmement délicat.



La tour de la cigogne (donjon) du château d'Yverdon

La photographie ci-dessus montre l'état des fissures du côté sud, avant la restauration qui a eu lieu. La tour demeurera inclinée de 40 cm.

Des éléments de quelques encadrements des baies, en tuf, étaient abîmés ; ils ont été remplacés par des morceaux neufs, en tuf également.

La première étape est ainsi achevée.

Il faudra incessamment passer à la seconde, celle du remplacement des pilotis de bois de la fondation par de gros pieux en béton armé. Ce travail en sous-œuvre ne peut pas être évité ; il faut empêcher la tour de continuer à pencher vers l'extérieur ; le risque de chute est lointain, mais en basculant, la tour fait refluer un sous-sol mou ; ces masses passent du côté du château, dont elles soulèvent déjà l'aile est.

IV. TRAVAUX A DES ÉDIFICES ANCIENS NON CLASSÉS

Blonay. — La porte du temple de Blonay, la chaire et quelques détails de moindre importance ont été modifiés.

Leysin. — On a construit une petite sacristie contre l'église du XVI^e siècle.

Vuarrens. — La restauration de l'église a eu lieu. Architecte : M. F. Gilliard.

C. ORGANISATION

I. RÉGIONS ARCHÉOLOGIQUES

La loi de 1951 institue des régions archéologiques ; il s'agit de zones dans lesquelles se trouvent assez d'antiquités pour qu'on exige des communes qu'elles préviennent le service des monuments historiques avant tout travail dans le sol (ou sous les eaux).

Le Département est compétent pour déterminer ces espaces. Il vient de le faire.

Pour les sites préhistoriques, il a délimité les régions suivantes :

Pully. — La zone de Chamblan-des ; on sait que c'est là qu'a été constatée pour la première fois une civilisation néolithique qui porte maintenant le nom de Chamblan-des.

Avenches. — L'intérieur de l'enceinte romaine forme une zone archéologique. C'est parfaitement logique.

Vevey, Nyon, Lausanne. — Ces villes sont aussi dotées de zones qui correspondent à des sites archéologiques connus. Il en est de même à *Vidy* (Lausanne).

Yverdon. — La zone recouvre l'espace jadis occupé par le village helvéo-romain.

Il n'a pas été créé de zones là où la protection des antiquités est suffisamment assurée par d'autres dispositions légales.

Pour les monuments du moyen âge dont il reste à découvrir les parages encore inconnus, il a été créé des zones périphériques ; les monuments qui en sont l'objet sont la cathédrale de Lausanne, les églises de Romainmôtier, Payerne et Bonmont/Chéserex.

II. NOUVEAUX CLASSEMENTS

Durant la période dont traite ce rapport, le Conseil d'Etat a classé comme monuments historiques à :

Ormont-Dessous. — Les façades et la toiture d'un chalet à M. E. Perrod, de 1674.

Lausanne. — La façade, et la toiture à l'est, d'une maison, propriété de M^{me} Mermoud, du XVI^e siècle, aux Escaliers du Marché et la façade et la toiture d'un bâtiment du XVIII^e siècle, propriété de M. Fischer, place de la Palud, 9.

III. LISTE DES MONUMENTS CLASSÉS

La liste des bâtiments et sites classés a été réimprimée ; la vieille liste, épuisée, contenait beaucoup d'erreurs. Souhaitons que la nouvelle n'en contienne pas trop !

IV. ARCHIVES DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le classement de ces archives est terminé ; elles contiennent plus de 15 000 documents de format A4 ou plus petit, 3000 plans et relevés de format plus grand et 6000 clichés photographiques.

M^{me} Cécile Delhorbe a fait don de plusieurs relevés de monuments classés, dessinés par feu l'architecte René Delhorbe.

L'Eglise nationale a déposé la première partie de l'inventaire « des temples » qu'elle fait dresser (inventaire des objets précieux contenus ou consacrés aux temples vaudois).

V. MEMBRES CORRESPONDANTS

M. Emile Küpfer, ancien professeur, à Morges, a donné sa démission ; c'était un correspondant extrêmement attentif ; nous lui adressons ici l'expression de notre vive gratitude.

Ont été nommés membres correspondants :

MM. J. de Freudenreich, architecte, Monnaz ;

Colin Martin, avocat, numismate cantonal, Lausanne ;

Jacques Bonnard, architecte, Pully.

D. DIVERS

INVENTAIRE DES MONUMENTS DE L'ART

Les travaux préparatoires ont marqué quelques progrès. Les inventaires préalables, dans les districts, sont tous dressés ; la commission ad hoc pourra les mettre au point quand elle le voudra.

L'archéologue cantonal :
EDGAR PELICHET.